

Formation
2012

La complexification de la réglementation médico-sociale avec le décret de 1999 sur les conventions tripartites, l'avènement de la Loi du 2 janvier 2002 et son cortège de décrets d'application, l'évolution constante des textes, ont mis en évidence la nécessité de créer au sein des EHPAD une nouvelle fonction : infirmière coordonnatrice.

Sous cette nouvelle appellation, un poste clef est né nécessitant l'apport de nombreuses connaissances et l'acquisition de nouvelles compétences, notamment managériales.

Durée : 19 jour(s)

Tarif : Consultez nous

Tarif Intra : [Nous contacter](#)

PUBLIC

Cette formation professionnalisante, compatible avec la vie professionnelle, est conçue pour les infirmières coordonnatrices (en poste ou en devenir), en EHPAD. Il est nécessaire de justifier de 3 ans d'exercice dans la profession d'infirmier en EHPAD et de répondre à un questionnaire en amont de l'action. Démarrage d'une session à partir de 8 personnes inscrites.

OBJECTIFS

Cette formation / action a pour objectif d'apporter les connaissances, méthodes et outils indispensables à la prise en charge de ce poste et de savoir se positionner en tant qu'acteur essentiel de l'EHPAD.

FORMATEUR(S)

Chef de projet : Mme AUTUORI

- DE d'infirmière
 - Diplôme de cadre de santé
 - DU "Les médiateurs en situations psychothérapeutiques"
 - Ingénieur en développement des compétences
 - Cadre supérieur de santé responsable du secteur gériatrique (CH du Bassin de Thau)
 - Cadre de santé rattachée à la DRH (CH du Bassin de Thau)
 - Cadre de santé au service de long séjour et EHPAD
 - Psychothérapeute en activité libérale
- + Une équipe de formateurs**

METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

1er Module : Le cadre législatif et réglementaire du fonctionnement des EHPAD (durée 3 jours)

1. La loi du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002

- Les éléments de ressemblance de ces 2 lois : la consécration du droit des usagers
- Les éléments de différence : les dispositifs favorisant l'exercice de ces droits

2. La loi HPST du 21 juillet 2009 et le régime des autorisations

- L'évaluation interne et externe

3. La mise en cohérence de ces dispositifs avec le renouvellement de la convention tripartite

2ème Module : La démarche projet (durée 3 jours)

1. Le management de projets

- La démarche projet : valeur centrale en EHPAD
- Méthodologie de la conduite de projet
- Les résistances au changement

2. Le projet d'établissement

- Le projet de vie, le projet de soins, le projet social et culturel
- Le projet personnalisé

3. La gestion économique et financière des EHPAD

- La réforme de la tarification
- L'organisation générale des budgets
- Les différents comptes et leurs affectations sur les trois sections tarifaires

3ème Module : Management de la qualité (durée 3 jours)

1. Conduire la démarche qualité

- La démarche d'autoévaluation et la formalisation des principaux processus
- L'analyse des dysfonctionnements
- Sécuriser les processus : rédaction des procédures et protocoles
- La gestion des risques en EHPAD

2. Mettre en place la gestion documentaire

- Les enjeux de la documentation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité : évaluation interne et évaluation externe
- Mettre en place l'organisation de l'information et des documents qualité

IDE Coordonnatrice en EHPAD

- Favoriser l'accès de tous à l'information utile et nécessaire et, l'organiser

4ème Module : Analyse et réflexion sur les pratiques professionnelles (durée 2 jours)

Etude(s) de cas proposés par les participants autour de projets conduits dans leurs structures (projet de soins, projet social et culturel, projet d'accueil, projet qualité...)

5ème Module : Législation et bases du droit du travail (durée 2 jours)

- Les contrats de travail
- La durée du temps de travail
- La représentation du personnel

6ème Module : Organisation (durée 3 jours)

- Gérer son temps et ses priorités
- Formaliser les délégations et les responsabilités
- Savoir déléguer
- Maîtriser le système d'information et de gestion (dossier patient)

7ème Module : Communication / Animation (durée 3 jours)

- Adopter les techniques de communication adaptée (animation d'équipe, dialogue avec les familles,...)
- Anticiper et gérer les conflits et les situations difficiles (équipe - famille - résidents)

Formation :

- 1 Session le 2ème semestre 2012
- Calendrier disponible début 2012

SESSIONS

Contactez nous